

Vers une meilleure circulation des films européens dans le marché intérieur et les pays candidats

2001/2342(INI) - 13/11/2001 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport d'initiative de Luckas VANDER TAELEN (Verts/ALE, B) sur une meilleure distribution des films européens sur le marché intérieur et dans les pays candidats par 438 voix pour, 57 contre et 37 abstentions, le Parlement européen se rallie dans les grandes lignes à la position exprimée par sa commission au fond (se reporter au résumé précédent). La plénière salue en outre les initiatives comme la création du Forum européen du cinéma numérique et les projets pilotes comme "Cyber Cinema" à Babelsberg. Les députés invitent en particulier la Commission et le Conseil à rester attentifs aux évolutions de l'e-cinema et du "cyber cinéma". Dans la foulée le Parlement invite la Commission à procéder, par l'intermédiaire de l'Observatoire européen de l'audiovisuel, à une étude approfondie du public des salles européennes et de ses réactions. Il invite les États membres, lorsqu'ils utilisent de l'argent prélevé sur les Fonds structurels européens à investir également dans la modernisation et la construction de salles de cinéma et de salles d'art et d'essai dans les régions économiquement défavorisées. La Commission est également invitée à prévoir une ligne de financement pour la restauration des oeuvres cinématographiques au contenu social et artistique fort et à favoriser avec les États membres la création d'une Fondation Européenne du Patrimoine Cinématographique, ayant notamment pour objectif la mise en réseau des patrimoines cinématographiques et la mise en relation des acteurs concernés par cette question. Il invite la Commission à effectuer une étude de faisabilité sur la constitution d'un fonds européen de promotion, qui serait chargé d'élargir les possibilités de commercialisation des films européens ayant une dimension transnationale et insiste auprès des États membres et des pays candidats pour qu'ils créent et soutiennent des académies nationales du cinéma, chargées d'accroître la visibilité et le prestige du cinéma national et européen auprès du grand public.